

## **COMBE DIAGNOSTICS**

RÉPONDRE AUX RÈGLES EN VIGUEUR DANS L'IMMOBILIER

Installé depuis février 2023, Clément Combe fait valoir son expérience dans le domaine du diagnostic immobilier auprès des particuliers et agences immobilières.



orsque vous vendez votre bien ou que vous le mettez en location, les diagnostics sont désormais obligatoires. Objectif? Répondre aux réglementations en vigueur et s'assurer de la sécurité des occupants de l'habitation. C'est la mission de Combe Diagnostics. « Je réalise des diagnostics de performance énergétique (DPE) et attribue une note de A à G. Murs, fenêtres, chauffage, eau chaude sanitaire... tout est passé au crible. En fonction de la note obtenue, j'établis un certain nombre de préconisations pour améliorer la qualité du logement », indique Clément Combe.

## Amiante, plomb, électricité, gaz...

L'entreprise réalise également des diagnostics amiante sur les immeubles d'avant 1997, des diagnostic CREP (constat de risque d'exposition au plomb) sur ceux construits avant 1949, des diagnostics d'installations électriques et/ou de gaz ainsi que l'État des Risques et Pollutions (zones sismiques, inondations, zones à risques technologiques etc...). « Mon intervention va plus loin que le simple diagnostic. J'ai un devoir de conseil et de prévention », conclut Clément Combe, attaché à la pédagogie qui lui permet de créer des relations de confiance avec ses clients.

**INFOS**: 74, rue Anatole France, 69100 VILLEURBANNE Tél.: 06-24-17-75-24

www.combediagnostics.fr



